DEMANDE DE L'AIDE À LA CRÉATION ET À LA REPRISE D'UNE ENTREPRISE (ACCRE)

(s'il y a plusieurs demandeurs, remplir autant de formulaires qu'il y a de demandeurs)

☐ Demande de l'ACCRE au moment de la déclaration d'entreprise

☐ Demande de l'ACCRE postérieure au dépôt de déclaration d'entreprise (dans les 45 jours suivant la déclaration d'entreprise) :

Préciser le numéro SIRET de l'entreprise |_|_|_|_|_|_|_|_|0|0|0|_|_|

Création d'une entreprise individuelle : compléter les cadres 1, 2, 4 et 5
Création ou reprise d'une société : compléter tous les cadres (de 1 à 5)

Réservé au CFE UEFK

Déclaration n°

Reçue le |_|_| |_|_| |2|0|0|_|

Transmise le |_|_| |_|_| |2|0|0|_|

DÉCLARATION RELATIVE AU DEMANDEUR

1

Nom de naissance : .....

Prénoms : .....

Numéro de Sécurité Sociale du demandeur : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |_|_|

Domicile : rés., bât., n°, voie, lieudit : .....

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune / Pays : .....

Nom d'usage : .....

.....

Nationalité : ..... Sexe : ☐ M ☐ F né(e) le : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Numéro de téléphone personnel : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Forain ☐ Nom de la commune de rattachement administratif : .....

Code postal : |_|_|_|_|_|

MOTIF DE LA DEMANDE D'ACCRE

2

☐ Demandeur d'emploi indemnisé

☐ Demandeur d'emploi non indemnisé inscrit au pôle emploi six mois au cours des dix huit derniers mois

☐ Bénéficiaire du RMI ☐ de l'ASS ☐ de l'API ☐ de l'ATA (1)

☐ Jeune de 18 à 25 ans révolus

☐ Jeune bénéficiant du contrat emploi-jeune dont le contrat se trouve rompu avant le terme

☐ Personne de moins de 30 ans non indemnisée ou reconnue handicapée

☐ Salarié ou personne licenciée d'une entreprise en redressement, liquidation judiciaire ou sauvegarde qui reprend l'activité de l'entreprise

☐ Personne créant une entreprise implantée au sein d'une zone urbaine sensible

☐ Bénéficiaire du complément de libre choix d'activité

(1) Parmi les allocataires de l'Allocation Temporaire d'Attente (ATA) sont éligibles à l'ACCRE : les bénéficiaires de la protection subsidiaire autorisés à exercer une activité, les ressortissants étrangers auxquels une carte de séjour temporaire a été délivrée, et les personnes en attente de réinsertion (anciens détenus et salariés expatriés non admis au régime d'assurance chômage)

3

POUR UNE SOCIÉTÉ

Dénomination sociale : .....

Le demandeur :

☐ détient avec sa famille plus de 50 % du capital dont 35 % au moins à titre personnel

☐ est dirigeant et détient directement ou avec sa famille au moins un tiers du capital dont 25 % au moins à titre personnel, aucun autre associé ne détenant plus de 50 % du capital

☐ détient, avec les autres demandeurs d'ACCRE, plus de 50 %du capital de la société, l'un au moins des demandeurs a la qualité de dirigeant, et chaque demandeur détient une part du capital au moins égale à 10 % de la part détenue par le principal actionnaire ou porteur de parts

Nombre total d'associés (y compris le demandeur) : |_|_|

4

Niveau de formation *(cf. notice)* : |_|

Motif d'inscription au pôle emploi *(cf. notice)* : |_|

Qualification du dernier emploi occupé : |_|
(cf. notice)

Date d'inscription au pôle emploi : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Le demandeur : - est titulaire d'un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) ☐
- a sollicité NACRE ☐
- a obtenu NACRE ☐

Nombre d'emplois (y compris le demandeur) - créés (en cas de création) |_|_|
- repris (en cas de reprise) |_|_|

5

J'atteste sur l'honneur que je n'ai pas bénéficié de l'ACCRE au cours des 3 dernières années et que les renseignements ci-dessus sont exacts, sous peine des sanctions prévues par la loi.

Date : |_|_| |_|_| |2|0|0|_| Signature du demandeur :

Cadre réservé à l'URSSAF

☐ Demande acceptée

☐ Demande refusée Motif : |_|

N° d'enregistrement d dossier : ..... Date : |_|_| |_|_| |2|0|0|_|

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses des personnes physiques à ce questionnaire. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification, pour les données les concernant, auprès des organismes destinataires de ce formulaire.
ATTESTATION SUR L'HONNEUR : la déclaration sur l'honneur est définie par la loi. Si vous remplissez délibérément cette déclaration de manière inexacte ou incomplète, vous vous exposerez à des poursuites.